

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier



Déclaration de Maladie

N° W19-568771

N.D.: 39453

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autre

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01293 Société : DAM

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : FARAS Mohamed

Date de naissance : 01.01.1986

Adresse : PO. LAMOUR B6C, M308, V. 7

AIR SEBAA, H.M.

Tél. : Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. FLAZPAK Abdelilah
OMNIPRATICIEN- ECHOGRAPHIE
DIABETE- NUTRITION - E.C.G
N°4, Bd Ali Yataf, Dar Essalama H.M.
Tél.: 0522 61 12 61 - Casablanca

Date de consultation : 09 JUL. 2020

Nom et prénom du malade : ROUIB Aicha Age :

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : DIABETE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :

Signature de l'adhérent(e) :

- Diplômé de l'Université Montpellier 1 France

DIABÉTOLOGIE

Membre de la Société Francophone de Diabétologie

- Diplômé de l'Université Sidi Mohamed ben Abdellah

NUTRITION - DIETETIQUE MEDICALE

- Diplômé de l'Université Montpellier 1 France

ÉCHOGRAPHIE CLINIQUE

ÉLECTROCARDIOGRAPHIE

- دبلوم جامعة مونتبليي 1 فرنسا

أمراض السكري

عضو الجمعية الفرنكفونية لأمراض السكري

- دبلوم جامعة سيدي محمد بن عبد الله قاس

التغذية والحماية الطبية

- دبلوم جامعة مونتبليي 1 فرنسا

الفحص بالصدى

التخطيط الكهربائي للقلب

PHARMACIE DU PARADIS
Dr. BOUSTANE Zakia
Bloc L - N° 8 Dar Lamane
Hay Mohammadi - CASA
Tél.: 0522.60.80.71

Casablanca, le : 09 JUL. 2020 الدار البيضاء، في

R BUIB AICH

437p=x3

M. Taimmet 50/1500

7870x21 22' 12"

El Dracium 60

160p=x3 21 IRPH 1 300

14'

11, 12

TAS

Dr. EL AZRAK Abdelilah
OMNIPRATICIEN-ÉCHOGRAPHIE
DIABETE-NUTRITION - E.C.G
N°4, Bd Ali Yaata, Dar Essalama H.M
Tél.: 0522.61.12.61 Casablanca

202980

INP : 091047993 ICE : 002282167000062

0522.61.12.61 : الهاتف - رقم 4 - الحي المحمدي، دار السلامة حي الشعبي - شارع علي يعته، دار السلامة H.M

Bd. Ali Yaata, Dar Essalama - Châabi - Hay Mohammadi, N° 4 - Tél. : 0522.61.12.61

Respecter les doses prescrites

إحترموا الجرعات الموصوفة

Uniquement sur ordonnance - Liste 1

يصرف فقط بوصف طبية - قائمة 1

Liste I - Uniquement sur ordonnance



70027234/010414-1

JANUMET® 50/1000 mg

AMM 59DMP/21/NCI

Boîte de 56 comprimés pelliculés

DISTRIBUE PAR MSD MAROC P.P.V : 437,00 DH

Respecter les doses prescrites

إحترموا الجرعات الموصوفة

Uniquement sur ordonnance - Liste 1

يصرف فقط بوصف طبية - قائمة 1

Liste I - Uniquement sur ordonnance



70027234/010414-1

JANUMET® 50/1000 mg

AMM 59DMP/21/NCI

Boîte de 56 comprimés pelliculés

DISTRIBUE PAR MSD MAROC **P.P.V : 437,00 DH**

Respecter les doses prescrites

إحترموا الجرعات الموصوفة

Uniquement sur ordonnance - Liste 1

يصرف فقط بوصف طبية - قائمة 1

Liste I - Uniquement sur ordonnance



JANUMET® 50/1000 mg

AMM 59DMP/21/NCI

Boîte de 56 comprimés pelliculés

DISTRIBUE PAR MSD MAROC P.P.V : 437,00 DH

70027234/010414-1

إرفي[®] 300 مغ

إريزارتان

IRPHI 300 mg

30 Comprimés



30 قرصا



6 118000 051268



معهد الصيدلة

LOT: 028

PER: FEB 2023

PPV: 160 DH 90

إرفي[®] 300 مغ

إريزارتان

IRPHI 300 mg

30 Comprimés



30 قرصا



معهد الصيدلة

LOT: 028

PER: FEB 2023

PPV: 160 DH 90

إرفي[®] 300 مغ

إريزارتان

IRPHI 300 mg

30 Comprimés



30 قرصا



6 118000 051268



معهد الصيدلة

LOT: 028

PER: FEB 2023

PPV: 160 DH 90

Liste I - UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE

قائمة I - فقط بوصفة طبية

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

احترم الجرعات الموصوفة

60 Comprimés sécables à Libération Modifiée

Gliclazide

DIAMICRON® 60 mg

288
5 mg

Liste I - UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE

قائمة I - فقط بوصفة طبية

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

احترم الجرعات الموصوفة

60 Comprimés sécables à Libération Modifiée

Gliclazide

DIAMICRON® 60 mg

288
5 mg

Liste I - UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE

قائمة I - فقط بوصفة طبية

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

احترم الجرعات الموصوفة

60 Comprimés sécables à Libération Modifiée

Gliclazide

DIAMICRON® 60 mg

288
5 mg